



**HAL**  
open science

## Vivre à Orléans au Moyen Âge

Michel Philippe

► **To cite this version:**

Michel Philippe. Vivre à Orléans au Moyen Âge. Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien, 2023, 43. hal-04756105

**HAL Id: hal-04756105**

**<https://hal.science/hal-04756105v1>**

Submitted on 6 Nov 2024

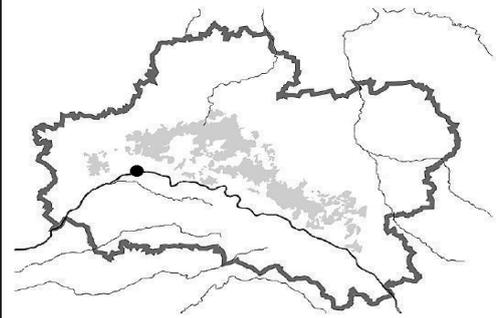
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vivre à Orléans au Moyen Âge<sup>1</sup>

**Michel PHILIPPE**

Université de Lorraine  
Laboratoire HISCANT MA EA 1132  
Histoire et Cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge  
michel.philippe@hotmail.fr



La ville d'Orléans ancienne, construite à l'époque gallo-romaine, dessine à cette époque un quadrilatère qui réunit des axes anciens, majeurs, guidant vers les différentes portes de l'enceinte : axe est-ouest de l'actuelle rue de Bourgogne ; axe nord-sud de la rue Sainte-Catherine, longeant l'enceinte et surtout des rues Parisis et de la Poterne ; axe ouest, par l'actuelle rue du Tabour, menant aux différentes routes de l'ouest et du nord-ouest (fig. 1)<sup>2</sup>. Derrière cette muraille gallo-romaine se situe le cœur d'une ville qui va grandement s'accroître en tous sens dans les siècles suivants. Nous voulons donner un sens à cette évolution, montrer sa fonctionnalité et souligner les besoins et les aspirations de sa population qui desserre peu à peu l'étreinte de la première enceinte.

Au Moyen Âge, sa population se blottit derrière plusieurs paroisses dont la liste est donnée dans un inventaire pour la levée des aides en 1391 : Saint-Donatien, Saint-Hilaire, Saint-Liphard, Saint-Etienne, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Pierre-Empont, Saint-Maclou, Saint-Benoît, L'Alleu-Saint-Mesmin, Saint-Eloi, Saint-Germain, Saint-Pierre-Lentin, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Sainte-Colombe. La plus commerçante et la plus peuplée, Saint-Pierre-Ensentelée, se trouve à l'extérieur de l'enceinte et donc dépourvue de défense (MICHAUD FRÉJAVILLE 1980). Comment concilier les aspirations et les ambitions d'une population dynamique, qui s'accroît, derrière les murailles d'une enceinte millénaire, de surcroît en période de guerre ? Tel est le dilemme majeur de la ville au Moyen Âge.

La ville repousse sa muraille, d'abord à l'ouest, en y insérant au début du XIV<sup>e</sup>s. le bourg Dunois ou Avenum jusqu'à la porte Bannier. Le Vieux Marché d'Avenum est intégré à la ville à cette occasion ; la Grande Boucherie demeure en dehors de l'enceinte, à la porte Renard. Elle s'étend aussi à l'est, au XV<sup>e</sup>s., pour protéger l'espace sinistré durant la guerre de Cent Ans, autour de l'abbaye de Saint-Euverte et de la collégiale de Saint-Aignan. Elle

glisse d'ancienneté par sa pente naturelle vers la Loire, qu'elle franchit à proximité du château ducal, pour s'enfermer rapidement derrière la bastille Saint-Antoine, de l'autre côté du pont et s'ouvre encore peu vers l'extérieur, sauf en direction de Paris, de la Normandie, de la vallée de la Loire et de la Bourgogne. Ce n'est qu'à partir de la fin du XV<sup>e</sup>s. et au début du XVI<sup>e</sup>s. qu'est érigée, durant de longues années, la dernière enceinte dont le tracé suit le mail actuel. Cela marque incontestablement la fin d'une époque pour la ville, dont l'administration se préoccupe désormais d'esthétique urbaine, de salubrité des immeubles et des rues et de voies plus larges. Cette dernière extension urbaine accroît considérablement la cité qu'elle enveloppe avec sa voirie embryonnaire et son bâti épars. Imaginons ici sur ces espaces urbains nouveaux un tissu bâti relativement lâche, contrastant avec les immeubles resserrés derrière la muraille gallo-romaine en déliquescence, de maisons, jardins, de vergers et de vignes, nouvellement colonisés, plus ou moins récemment construits, dont il faut prévoir l'organisation et la communication. En l'espace de 150 ans, la ville repousse ses limites : elle quintuple peut-être de volume, ses rues anciennes se transforment et de nouvelles apparaissent : sa population gonflée s'active vers de nouveaux terrains à découvrir. Orléans s'accroît par paliers, en fonction de ses besoins défensifs et de sa démographie, en essor, après une croissance ralentie par les épidémies, les famines, l'exode et la guerre. Le peuple d'artisans et de notables est rejoint par des agriculteurs et à des vigneronniers présents sur les nouveaux espaces urbains, ainsi qu'aux colons du parcellaire ducal remplaçant peu à peu la muraille : des ouvriers du bâtiment ou de petits officiers opportunistes.

Nous suivrons cette évolution à travers celle de ses enceintes dans les quatre parties qui suivent : le cœur de la ville ; la première extension vers *Avenum* au XIV<sup>e</sup>s. ; l'ouverture à l'est au XV<sup>e</sup>s. ; l'ouverture au nord et à l'ouest avec la dernière enceinte, à partir de la fin du XV<sup>e</sup>s.

## Le cœur de la ville : la population entre ses murs

Il faut pénétrer derrière les murs, aller chercher l'activité professionnelle et sociale des gens, à défaut de leur intimité. Notre choix s'est donc dirigé vers quelques quartiers

1. Cet article est le fruit d'études menées depuis 1995 avec la Ville d'Orléans (Service Archéologique Municipal) et la Région (Service Régional d'Archéologie). Je le dédie à Olivier Ruffier auprès de qui j'ai travaillé et beaucoup appris, de façon conviviale et amicale.  
2. Fond de plan publié dans *Jeu de plans, Atlas archéologique*, Cahier d'archéologie n° 11, 12 et 13, 2005.

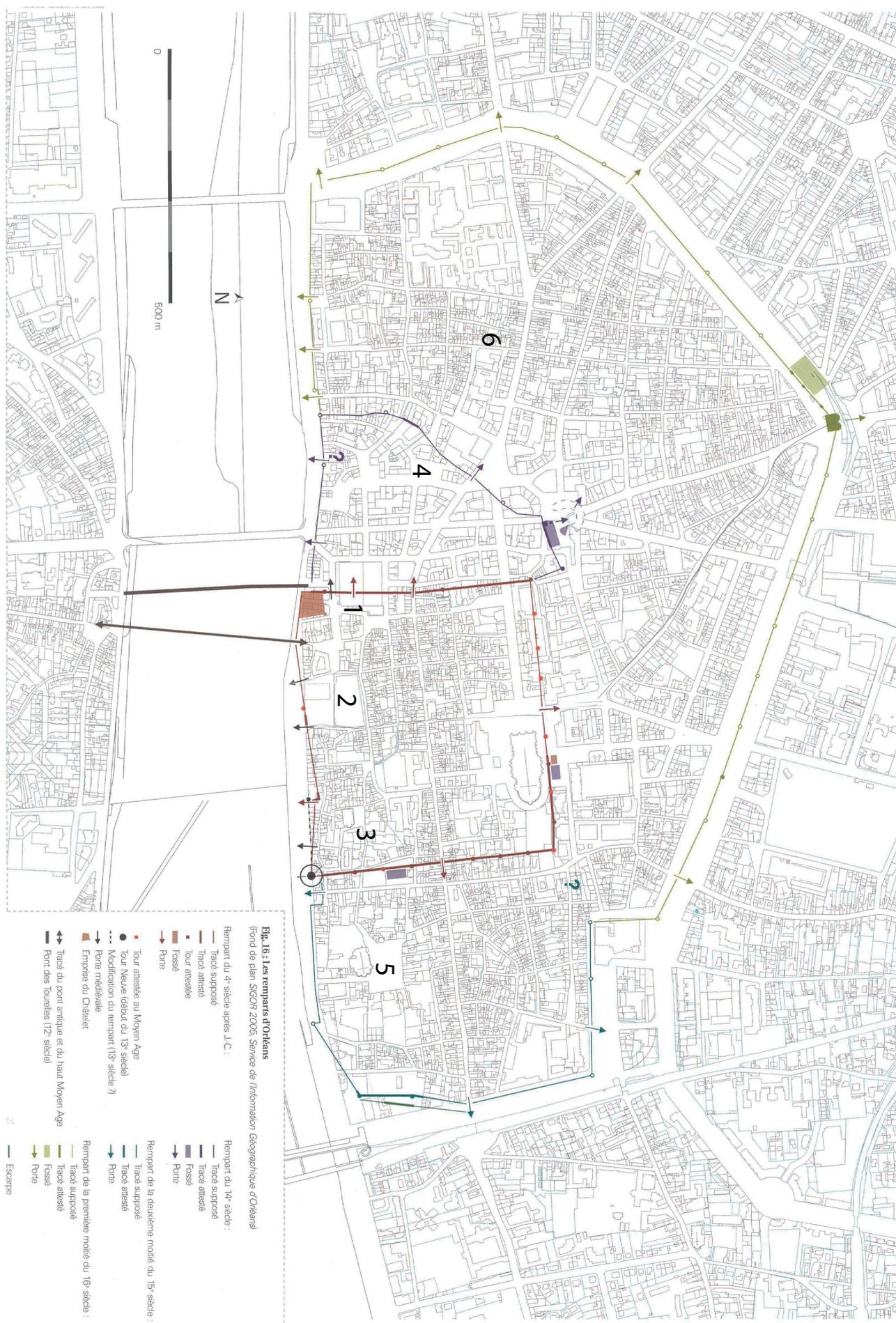


Fig. 1 : Évolution de l'emprise de la ville d'Orléans avec celle de ses différentes enceintes © DAO Pôle d'Archéologie ville d'Orléans.

représentatifs de l'histoire de la Ville, à commencer par celui qui réunit le centre de la vie politique, les principaux bâtiments administratifs, le grand marché urbain : le quartier du Châtelet.

Le quartier actuel du Châtelet (fig. 1 : n° 1) est situé au centre de la ville d'Orléans, à proximité de son axe principal nord-sud, auprès du pont médiéval. Il s'agit d'un quartier ancien, en forte inclinaison vers la Loire, autour duquel la ville s'est développée au cours des temps. Il s'est organisé autour du château médiéval du Châtelet, et de l'administration royale ou ducal, et comprend l'église Saint-Hilaire, de même que plusieurs chapelles. Entre l'administration politique de la cité et la communauté ecclésiastique, l'activité commerciale, forte de plusieurs marchés et de halles, fait face à une zone d'habitat, établie surtout entre les rues au Lin et du Petit-Puits. L'ensemble forme une petite ville dans la ville, tant les activités sont complémentaires et denses, bien protégées à l'ouest et au midi par la muraille antique : îlot des halles autour de l'église Saint-Hilaire, à l'ouest; îlot administratif et politique du Châtelet, à l'ouest et au sud; îlot résidentiel ou d'habitation tout à l'est, malgré une imbrication de ce bâti privé dans la masse des halles et du côté de la bourgeoise rue des Hôtelleries. L'histoire de ce quartier tendra, au cours des siècles, vers une extension graduelle et constante, du XIV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup>s., de la partie commerçante sur l'habitat privé, d'abord, puis sur les lieux d'administration laïque et ecclésiastique, malgré le regain du bâti privé dans le courant du XVIII<sup>e</sup>s. Si l'importance des halles et des commerces n'a cessé de croître en superficie jusqu'au XIX<sup>e</sup>s., l'urbanisation contemporaine l'a fait évoluer vers davantage de concentration.

Ce quartier est voué au commerce depuis, au moins, le début du XIII<sup>e</sup>s. (CHARPIGNON 1885-1887)<sup>3</sup>. Il a très longtemps été constitué de halles couvertes, situées derrière l'église Saint-Hilaire et d'espaces réglementés, également couverts sans doute pour la plupart, destinés à des marchés particuliers (boucherie, pelleterie, pain blanc et pain noir, etc.), ainsi qu'à des lieux complémentaires (halle aux changes, poids du Roi, écritoire des notaires de la prévôté) et des lieux publics (jeu de paume derrière les halles, jeu de boules de la cour Laurence, plus éloigné), pour ce que l'on peut en savoir. Nul doute que des cabarets complétaient l'ensemble... Tout en conservant et en augmentant son importance, ce quartier commerçant s'est développé autour des églises, du château du Châtelet et de maisons situées devant le pilori, sous la forme d'étables ou d'estassons, c'est-à-dire d'échoppes de bois couvertes, parfois munies de cheminée (marché aux fruits autour de l'église Saint-Hilaire, etc.). Cet ensemble fonctionne, selon des horaires réglementés, tous les jours ouvrables. Peut-être s'élargit-il, cependant, certaines fois, à des marchands ambulants non soumis à la même réglementation (dinandiers, vitriers, colporteurs de toutes sortes, etc.). C'est le marché de la ville; en tant

3. D'après Charpignon, les halles connues dès le Moyen Âge avaient succédé à d'autres plus anciennes, désignées par les historiens comme servant de lieu de réunion pour les élections des échevins et les affaires de la ville.

que tel, il accueille principalement des denrées comestibles (légumes, pains, viandes, poissons, volailles, fruits, etc.) ; il paraît cependant largement spécialisé dans l'une des grandes productions de la ville, sur tout le front de Loire : les peaux, les textiles et les activités liées (travailleurs du lin, tanneurs, pelletiers, savetiers, cordonniers, chaussetiers, fripiers et *bureliers*). L'activité commerciale du quartier s'est organisée sans doute dans le courant du XIII<sup>e</sup>s., autour de la poissonnerie puis de la boucherie d'Orléans. Elle connaît une profonde restructuration après la guerre de Cent Ans, lorsque la ville elle-même reprend un nouveau souffle. De grands chantiers sont alors entrepris entre les rues des Hôtelleries/Sainte-Catherine et de la *Chollerie*, jusqu'à l'église Saint-Hilaire.

On ne sait pratiquement rien du bâti ancien du quartier ; les recherches n'ont pas eu le temps de le faire apparaître. Il est très dense au XV<sup>e</sup>s., en particulier sur les façades des rues de la *Chollerie* et des Hôtelleries/Sainte-Catherine. Il semble plus diffus à l'intérieur de l'îlot ; *estaçons* (*échoppes éphémères*), places vides, passages, contribuent à imaginer un bâti durable, fait de pierre et de bois, et un bâti plus éphémère, seulement en bois... ou bien vide. La plupart de ces espaces vont se combler dans les dizaines d'années à venir.

Une intéressante enquête dresse en 1458 l'inventaire de tous les bâtiments adossés à la muraille de la ville et les problèmes d'entretien de celle-ci. Elle donne une certaine idée de la densité d'habitations de la rue des Hôtelleries, débouché essentiel des produits vendus dans les halles voisines, au milieu du XV<sup>e</sup>s., de leurs pièces, en particulier les caves, et les matériaux de construction... Elle nous intéresse en particulier pour l'espace s'étendant du Châtelet à la porte Dunoise. Les enquêteurs sont rentrés dans toutes les maisons de la rue des Hôtelleries/Sainte-Catherine<sup>4</sup>. Il s'agit d'un bâti bourgeois abritant une population de marchands et quelques hôtels, à l'exemple de l'hôtel des évêques de Chartres et des maisons du chapitre de Saint-Aignan, etc.). Ces maisons s'élèvent le plus souvent sur deux étages habités, parfois trois, adossées pour la plupart d'entre elles à la muraille de la ville. Celle-ci s'élève de la cave au premier étage des bâtiments. Le type de construction à pan de bois est parfois victime du feu. Ainsi, à la veille de l'Ascension 1469, un incendie se déclare dans la rue des Hôtelleries et se serait étendu jusqu'au Châtelet (hôtel de la duchesse et cour le roi, hôtels de la recette, prison) sans le secours du *seillier* ou porteur de seaux Guillaume Brimbeuf<sup>5</sup>.

Certaines demeures sont neuves, à l'exemple de celle de Richard Fey, maître des oeuvres de charpenterie du duché, élevée sur l'ancienne halle aux pelletiers. Elles sont souvent dotées de caves, parfois voûtées ; on mentionne aussi plusieurs niveaux de caves (cave basse vers la boucherie), des celliers et des caveaux. La boucherie donne effectivement sur cette rue. Elles peuvent être dotées de tours ; l'une d'entre elles est

4. AN, R4 609, livre 7e des censives et rentes du domaine. L'original se situe aux AD Loiret, A 2179.

5. AN, R4\* 610, fol. 83, compte de la recette du domaine du duché pour l'année finie à la St-Jean-Baptiste année 1469.

creusée sur deux toises en carré et haute de 9 pieds (soit environ 3 mètres). Les pièces mentionnées sont surtout des chambres (parfois avec cheminée), plus rarement un ouvroir ou un apprentis. Des ouvertures sont pratiquées dans la muraille pour donner de la clarté aux pièces. Plus généralement, les fenêtres font tantôt trois à quatre pieds de large, tantôt trois pieds de haut pour deux pieds et demi de large ; elles peuvent être munies de treillis de fer. Des chambres aisées sont creusées dans la muraille, ébréchée en quelques endroits, également des cheminées<sup>6</sup>.

Juste à l'est du précédent, le quartier de la Charpenterie (fig. 1 : n° 2) se constitue progressivement, le long des rues de la Charpenterie et de la Poterne, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>s. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>s., il est définitivement en place, avec ses maisons, ses artisanats/industries, ses rues et venelles, longeant la Loire.

On ne dispose, pour cette période de l'histoire, que de maigres renseignements sur la voirie, et *a fortiori* sur le bâti, du quartier de la Charpenterie. Les premières mentions explicites de noms de rues ne datent que du début du XIV<sup>e</sup>s. La « vieille » rue de la Charpenterie dessert déjà des habitations, mais aussi des « places vides »<sup>7</sup>. Le chapitre de Saint-Pierre-Empont possède également, dans l'angle Charpenterie/Empereur, la Maison des Franchises, plus tard sous-divisée en quatre, acquise en 1329 sans que l'on puisse fixer l'époque de la division<sup>8</sup>. Cette rue est également habitée, même de façon encore hétérogène, sur la portion est de notre espace de recherche<sup>9</sup>. La rue de la Poterne Chesneau, desservant la porte de ce nom, est connue à la même époque. Les mentions relatives aux autres rues du quartier sont plus tardives : rue de la Croche Meffroy en 1372 (*rue de la croche lez la tinturerie*) ; rue de Vaudour, 1380 ; rue de la Pelleterie (1395) ; d'autres n'apparaîtront que dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup>s. : rue de la Courroirie (1468) ; quai du Chatelet, 1457 (*rue de la porte garbot à la poterne chesneau*) et d'autres plus tard encore. Dans cet espace, assez lâche encore, sont bâties plusieurs maisons, au milieu de jardins et de vergers. Plusieurs d'entre elles sont nommées par leur habitant : maison de Jean Doucin par devers le puits, la maison Pierre de Bourges, celle de Jacques Desourmes (d'Ormes ou des Ormes), l'hôtel de Robert le Queux, la maison Odin Portier, la maison du Retour, celle de feu Maître Raoul de la Barre, celle de feu Malespine, les maisons au prêtre... Celle de Jacques d'Ormes est dotée d'une cour et d'une cuisine derrière ; celle de Pierre de Bourges, d'une chambre. Elles disposent d'un ou de plusieurs étages ; ainsi, Marote, fille Hurre, habitait au-dessus de la maison Odin Portier. D'autres noms sont cités rues de la Poterne Chesneau et du Retour.

6. AN, R4\* 609, enquête de 1458. Les dimensions des fenêtres vont de près de 80 centimètres à 1,3 mètre.

7. AD Loiret, JJ 66, n° 314, acte d'avril 1329.

8. ADL, 2J 1779, Mémoire dans l'instance contre le chapitre de Saint-Pierre-Empont pour la maison des franchises (XVIII<sup>e</sup> siècle, c. 1760) ; l'ensemble de ces maisons franches sera considéré comme assujéti au cens du duché dans le terrier de 1778, et même avant.

9. Lire à ce sujet Orléans. Philippe (M.) et Aubourg-Josset (V). Îlot de la Charpenterie. Etude archéologique et historique, sous la direction de Pascale Dupont, Olivier Ruffier et Solange Lauzanne, Ville d'Orléans, DRAC et SAMO, 1997.

Il s'agit d'une population mélangée de clercs (maître Jacques d'Ormes, maître Raoul de la Barre, maître Pierre Gorrion), d'artisans (un breton *batteur de tan* vivant il y a une cinquantaine d'années, un charpentier, un autre tanneur nommé Pierre de Chanceau) ; y vivent des familles et des veuves, des propriétaires et des locataires (ou des hôtes), des orléanais de souche et des étrangers : breton, anglais, beauceron<sup>10</sup>. La famille Compaing détient aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>s. un hôtel des étuves (*lostel des hectuvvez*) en la rue de la Charpenterie, qui relève de l'Hôtel-Dieu, tenant aux murs de la ville. Il jouxte également des bâtiments dépendant de l'abbaye Saint-Pierre-Empont, au coin des rues de la Charpenterie et de l'Empereur, peut-être même donnant sur la Courroirie<sup>11</sup>. Un autre document y mentionne un fait divers : en 1417, Pierre Bernart, valet des étuves de la Charpenterie d'Orléans, est condamné à une amende de 5 sous pour avoir appelée *putain*, et frappé de plusieurs coups Guillemete la Gaillarde qui l'avait traité de *rufian*<sup>12</sup>. Cette maison paraît correspondre à la maison de la Fontaine, en laquelle ont d'ailleurs été répertoriés des bassins, une source et un puits (LARCANGER 1902-1904).

Si la partie orientale de la muraille est pourvue de constructions adossées à celle-ci, il semble que dès le XV<sup>e</sup>s. - au moins - la partie occidentale de la muraille soit baillée à cens à la famille de tanneurs nommée Gaiete, qui en tient 12 toises (soit près de 24 mètres) et qui y installera son exploitation. Guillot Gaiete acquitte ce cens en 1457, puis Huet de Recour en 1468. Dès cette année cependant, on prend garde au fait que cet acensement, aux fins économiques et commerciales de la tannerie, ne porte pas préjudice à l'aspect défensif de la muraille. Une cloison est édifiée, avec des sablières et l'emploi de *traynes* (ou poutres) de demi pied de large « sur le bout des murs de la ville ». La rue longeant les murailles est mentionnée comme une « rue par ou lon va de la porte garbot a la poterne chesneau » ; on paraît en 1481 y accéder, depuis la rue de l'Empereur, par un pourget, c'est-à-dire un porche ; il ne s'agirait peut-être que d'une portion de la future rue des Murailles, laquelle formerait alors, dans sa majeure partie, un espace libre. Progressons plus à l'est dans la ville. À l'extrémité orientale de la première enceinte se tiennent les anciennes écoles d'Orléans, première université de la ville (fig. 1 : n° 3). On appelle *écoles* plusieurs lieux d'enseignement du droit romain autorisés à Orléans par deux bulles du pape Grégoire IX le 17 janvier 1235<sup>13</sup>. L'évêque d'Orléans en était le responsable. L'Université d'Orléans est assimilable à un établissement unique, de belle qualité architecturale. Ces écoles deviendront une référence

10. AD Loiret, H 22, cartulaire de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, copie XVII<sup>e</sup> s. de cette enquête datée du 15 avril 1331. Pour l'anecdote, des sorcières sont évoquées dans le même document et finalement acquittées par la justice ecclésiastique.

11. AD Loiret, 1B 112, tout un dossier à ce sujet, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>s. Voir aussi AD Loiret, J 201.

12. ADL, 2J 2424, 15 10 1417.

13. Quelques mentions d'écoles et de maîtres d'écoles subsistent pour le début du XIII<sup>e</sup> s. : *Cartulaire de Ste Croix d'Orléans*, Thillier et Jarry dans « Mém soc arch hist Orléanais », t. XXX, Paris 1906, Chartularium Vetus, acte n° cxxxviii, de 1203 ; Teulet (A.)- *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris : Plon, 1866, acte n° 2694, février 1238.

matérielle et architecturale mais également une sorte de label de qualité grâce à un enseignement du droit largement loué dans tout le monde occidental.

Cette université se caractérise d'abord par la diversité d'écoles particulières, comparables à des cours donnés par des maîtres. Chaque école prend le nom d'un maître ou du propriétaire du lieu. Celles-ci s'installent dans un espace compris aujourd'hui entre la rue de l'Université, la rue du Pommier et la rue du Puits-de-Linières, la rue du Gros-Anneau, la rue Courreau, aujourd'hui disparue, et la rue des Africains (JARRY 1920)<sup>14</sup>. Deux écoles apparaissent cependant rue du Gros-Anneau. La première, à l'angle sud avec la rue Saint-Gilles est mentionnée en 1373 (*Ecoles de feu maître Arnoul de la Cloche*, puis en 1414 *Ecoles de Saint Pierre le Puellier* ; la même année, il note une autre école jouxtant celle-ci, à sa droite, sans lui attribuer de nom ; ce seront les Ecoles de Saint Antoine en 1414. L'enseignement dispensé semble pluridisciplinaire ; il se spécialisera plus tard dans le domaine juridique<sup>15</sup>.

Quelques faits divers sont souvent les seules informations dont nous disposons à ce sujet. Ainsi, cette mention en 1375 du meurtre au cours d'une rixe de l'écolier Jean de la Cauchie par deux clercs. L'étudiant demeurait dans un hôtel important du quartier, celui du Gros-Anneau<sup>16</sup>. D'autres lettres interdisent en 1397 aux bouchers d'y exercer leur profession en raison des désagréments que cela pouvait entraîner pour les voisins...<sup>17</sup>. Le travail des maîtres et des étudiants nécessite un peu plus de stabilité... En 1394, l'effectif des professeurs de droit est de quatre, pour trois docteurs ; les licenciés sont 220, les bacheliers 256, pour 368 scolaires<sup>18</sup>.

Deux églises se partagent réellement cet espace « universitaire », à savoir Notre-Dame-de-la-Conception et Saint-Pierre-le-Puellier<sup>19</sup>. Même si l'abbaye de Bonne-Nouvelle ne reste pas inactive, elle se contient à la

14. L'historien Jarry a fait de nombreuses recherches sur la localisation des diverses écoles sur cet espace. En effet, la plupart des informations qu'il a collectées dans les archives relatives aux écoles ont disparu durant la Seconde Guerre Mondiale. Malheureusement, il ne nous a laissé que des brouillons, des ébauches, des recherches et des interrogations quant à la localisation de ces diverses écoles. Les compléments que nous lui apportons viennent, tantôt des fonds des Archives municipales d'Orléans, tantôt de la série J des Archives départementales, tantôt des rares travaux publiés sur ces aspects géographiques par cet auteur. AD Loiret, 2J 1441, notes de Jarry relatives aux écoles d'Orléans.

15. ADL, 2J 1441, notes de Jarry et croquis.

16. Sources de l'histoire des universités françaises au Moyen Age. Université d'Orléans, 323, d'après AN., JJ 107, n° 144 fol. 65v, acte de rémission de juin 1375.

17. *Idem*, 86, acte de 1397.

18. Les Grandes Ecoles au XIII<sup>e</sup>s., par la Société Archéologique, Grandeur de l'ancienne université d'Orléans », numéro spécial, BSAHO I, n°7, p. 267-278.

19. Dom Bouquet, reprenant le moine Hugues de Fleury, rappelle l'édification de Notre Dame Mère de Dieu entre le mur et le fossé, en 1026 Recueil des Historiens des Gaules et de la France, Paris, t. XII, 1781, col. 794, ex libello hugonis floriacensi monachi, *De modernis francorum regibus*. La présence d'un habitat au sud de notre espace est signalée en 1270 lors de la vente au chapitre de Sainte Croix, par Pierre de Mascons, d'une maison au faubourg Saint Aignan, tenant à la maison du prieur de la Conception et à une rue qui va au puits... Thillier et Jarry, « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », *op. cit.*, acte de 1270.

possession d'un important domaine immobilier sur la rue de l'Université actuelle et sur la pointe la plus à l'est de la rue de la Charpenterie aujourd'hui. En revanche, elle abrite la chapelle Saint-Jean-Baptiste, lieu de réunion, de cérémonie et d'office des membres de l'Université<sup>20</sup>. Quant à l'église Saint-Liphart, elle reste cantonnée à ses abords, entre la rue du Pommier et l'actuelle rue de Bourgogne, pour en rester à notre seul espace<sup>21</sup>. L'église Saint-Pierre-le-Puellier représente la paroisse des écoliers et lieu de manifestations festives régulièrement données à cet effet. Cette abbaye dispose peut être de ses propres écoles localisées par Jarry rue du Gros-Anneau, à l'angle formé avec la rue Saint-Gilles. Hormis cela, ces deux églises possèdent leur propre censif, au niveau du cloître de Saint-Pierre-le-Puellier pour l'une, et de la rue Saint-Flou pour l'autre<sup>22</sup>. Les biens du prieur de Saint-Flou apparaissent à travers certains documents. Il s'est constitué progressivement un revenu à travers le domaine foncier, quelques terres et des biens agricoles dans la région d'Orléans<sup>23</sup>.

Un document dresse en 1427 un état des possessions duciales, à une époque de l'installation du duché dans la ville. Selon ce censier, le bâti ducal s'organise alors dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier, au niveau de la *maison de la Grosse Pierre*, et dans une maison rue de la *Parcheminerie*, donation de feu Robin Pennau. Paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, le duc possède une petite maison en la rue de l'*Escripvenerie*, ainsi qu'une autre appelée *Le Grant Moine*, et surtout des trois petites maisons situées entre les Ecoles, à savoir *la Roche du Chameau*, *la Maison du Chameau* et *le Petit Anneau* ; il dispose également de la moitié d'une maison devant Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ; au-delà, il comptabilise les rentes et revenus appartenant à la chapelle de Saint-Jean, en l'église Saint-Aignan, à savoir « trois arpents de vigne et une maison couverte d'esseaune tenuz en la censive monseigneur levesque dorleans et du prieur entre murs & fossez et une rente assise sur une maison aux forsbourgs de la porte bourguoigne dorleans, paroisse saint Victor... »<sup>24</sup>. Au XIV<sup>e</sup>s., un inventaire du domaine ducal à Orléans signale ces « trois petites maisons assises entre les escolles : la roche du chamau,

20. Sur les possessions de l'abbaye de Bonne-Nouvelle, voir en particulier les fonds de la Bibliothèque Nationale de France, voir en particulier Fr 8784, cartulaire du XVIII<sup>e</sup> s. et Latin 9218. Sur l'ancienneté de la présence de cette abbaye, voir en particulier AN, L 1001, acte de 836 : le monastère possède à Orléans l'alleu Montberri, entre Saint-Etienne et Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle BNF, latin 9218, fol. 1, acte de 1026, donation du roi Robert concernant Cercottes, Epiers et l'église d'Epier à l'abbaye de Bonne-Nouvelle.

21. Sur l'église Saint-Liphart, AD Loiret, 2J 2485, extrait de compte XVII<sup>e</sup> siècle et baux des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Cette église est mentionnée parmi les possessions de l'église d'Orléans, Sainte-Croix, entre 840 et 843 : Thillier et Jarry. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », *op. cit.*, acte xxxiii.

22. AD Loiret, 2J 1441. Jarry a copié certains documents aujourd'hui disparus. Il a tenté de reconstituer l'implantation des écoles, des églises et de plusieurs habitations de cet espace à travers plusieurs croquis.

23. AD Yonne, H 440, « Etat des biens et revenus du prieuré de Saint-Flou, alias la Conception d'Orléans », en 1767.

24. AN, KK 1045, fragments de censier du duché d'Orléans, XIV<sup>e</sup>s., fol. 1, pour la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier ; fol. 2 pour la paroisse de Bonne Nouvelle, au titre des « héritages et nouveaux acquets ».

la meson du chamau, et le petit annau ». Le duc possède bien les immeubles mais pas les fonds parcellaires ou censifs sur lesquels sont implantés ces bâtiments, quelque peu disputés d'ailleurs entre l'abbaye de Saint-Euverte, Saint-Aignan et Notre-Dame-des-Fossés (puis Saint-Flou) ; cette dernière détient au moins la parcelle de l'hôtel du Chameau, qui deviendra un des hauts lieux de la vie universitaire<sup>25</sup>.

Dans ce rappel rapide d'une partie de la topographie urbaine émerge l'activité culturelle et économique de ce quartier. Les rues de la Parcheminerie, au sud, et de l'Escrivinerie (rue Pothier), au nord, entourent ce quartier d'écoles et d'hôtels accueillant maîtres et étudiants, à savoir ceux de la Roche du Chameau, de la Maison du Chameau et du Petit Anneau, sur lesquels se bâtiront les Grandes Ecoles prochaines<sup>26</sup>.

Plusieurs établissements universitaires ont laissé quelques traces à la postérité. Les écoles de France apparaissent pour la première fois dans un document d'octobre 1412. Sont-elles déjà rue Courreau, rue aujourd'hui disparue, bordant au sud l'abbaye Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qu'elles occupent au milieu du XV<sup>e</sup>s. ? Au début du s., elles sont le siège de maître Raoul du Refuge, docteur de la nation de France. En 1454, Jean Acarie reçoit en héritage de son père Guillaume Acarie la moitié des écoles de France en la rue Courreau, paroisse de Saint-Flou. Ce lieu sera encore mentionné comme témoin, après la disparition des Ecoles de France, au XVI<sup>e</sup>s. Jarry les situe en haut de la rue Courreau, au coin occidental formé avec la rue du Puits-de-Linières<sup>27</sup>.

Les écoles de Baudes de Mascons apparaissent en 1417 dans la maison cédée par le docteur régent en l'Université Giraut Bagoilh, « d'unes petites escolles » que laissa Jean de Bacons comme sans valeur, des écoles de Baudes de Mascons où lit Jehan de Nouaillé et de celles où lit messire Simon Guéret<sup>28</sup>. Quant aux Ecoles de Saint-Antoine, elles tiennent en 1414 aux écoles de Saint-Pierre-le-Puellier, devant le Gros Anneau. Thévenon Bon Varlet et Drouin le Pelletier baillent au prêtre chapelain de Saint-Pierre-le-Puellier un hôtel garni de trois chaires, de bancs et de formes à lire pour écoles, paroisse Saint-Pierre-le-Puellier. Jarry les localise au niveau de la parcelle 499 du cadastre napoléonien<sup>29</sup>. Suivant Jarry, « dans le même pâté de maisons, à l'ouest de la rue Courreau, s'élevaient, ou s'étaient élevées, les grandes écoles de Bourgogne et les écoles Saint-Thibaut, vendues en 1443 à Hemery Chambelin, docteur régent, les écoles de Bretagne, les écoles d'Aquitaine, séparées

des écoles de France par une ruelle, et les écoles Fedic, s'ouvrant aussi sur la rue Courreau. ; également les écoles de Baudes de Macon, les écoles Simon Guéret, situées dans la rue des Ecoles d'alors, actuellement rue Saint-Gilles ; les écoles de Giraut Bagoil, des écoles d'Etienne de Plaisance, face à celles de Simon Guéret, au coin de la rue Saint-Gilles et de rue du Gros-Anneau, dans une maison qui avait abrité les écoles du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier qui elles même succédaient aux écoles de maître Arnoul de la Cloche, contiguës aux écoles Saint-Antoine etc. » (THIBAUT 1997)<sup>30</sup>. On peut se demander aussi si l'hôtel Saint-Gilles, devant l'église Saint-Pierre-le-Puellier ne s'est pas substitué à d'anciennes écoles<sup>31</sup>.

Ces écoles s'inscrivent dans un espace confiné entre les murailles occidentale et méridionale. Le document sur lequel s'appuie cette étude est l'« état des maisons scizes à orléans appartenantes a bénéficiers et gens de mainmorte ou d'eux tenues à rente » datant de 1427. La population se concentre au centre et au nord de l'îlot, au détriment des parties basses de la rue des Tanneurs. Le parcellaire semble deux fois moindre par rapport à celui de 1543. Il est quasiment absent au sud de l'îlot, à proximité de l'enceinte (rue des Tanneurs). Ce document est-il incomplet ? En tout cas, il faut tenir compte de la relative imprécision de notre tentative d'identification du parcellaire qu'il mentionne : on identifie une parcelle sur deux.

Nous voici alors dans un quartier relativement animé et populaire (fig. 1 : n° 5). L'activité économique croissante au Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup>s. s'est développée dans le quartier bas, à proximité de la muraille. La maison du tanneur Etienne Groslet en 1470 se situe précisément dans la grande cour et proche de la tour Carrée (ou Cassée, voire « fendue »). Au reste, l'enceinte ne s'assimile pas vraiment à un frein. Elle canalise grâce à ses issues vers le quai la circulation et le passage de charretiers et d'ouvriers appelés parfois vers des travaux sur la Loire. Entre 1478 et 1480 sont effectués de lourdes opérations pour contrôler le passage des bateaux sur le fleuve. Pourquoi passer par cette rue pour faire passer de tels chargements destinés beaucoup plus à l'ouest à des travaux sur la Loire ?<sup>33</sup>

La rue des Bouchers (alors appelée rue de Froidure) conduit les chargements de pierre de brierre (pour Briare ?) achetées au marchand Jehan Troussepoche par le voiturier Guillaume le Roux. Ces quatre grandes pierres sont destinées au pont « le long de l'aumosne saint antoine ».

25. AN, KK 1045, censier ducal du XIV<sup>e</sup>s.

26. La rue de l'Escrivinerie connaît une intense activité économique dès le XIII<sup>e</sup>s., sous la forme d'échanges et de cessions de rentes et de biens immobiliers. Voir à ce sujet AD Loiret, G 29, acte d'août 1241, ratifié en avril 1242 ; Thillier et Jarry, « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », *op. cit.*, Sommaires d'actes antérieurs à 1301 : actes de 1280 et de 1283.

27. Idem, actes du 26 octobre 1412, du 25 septembre 1454, d'après AD Loiret 2 J 2440, et 17 juin 1459. Jarry, AD Loiret, 2 J 2441.

28. Idem, page 384, acte du 30 mai 1417, d'après ADL, A 1928, détruit.

29. Idem, page 410, 30 septembre 1414, d'après ADL, 2 J 1441, étude du notaire Fauchon. Jarry, ADL, 2 J 2441.

30. Jarry, *Les écoles de l'université d'Orléans. Leur topographie*, *op. cit.*, p. 42-72. Cf AD Loiret, A 1928, déclaration des acquisitions de Saint-Pierre-le-Puellier, document disparu. Thibault J. 1997, a tenté, en reprenant également les travaux de Jarry, de localiser les principales écoles, sans vraiment nous convaincre.

31. Raoulin Fournet, étudiant, logeant en l'hôtel de Jean du Tertre, dit hôtel de Montargis, croyant attaquer des écoliers de l'hôtel Saint-Gilles, se rend coupable du meurtre de trois sergents du duc d'Orléans. Dans Pommerol, *Sources de l'histoire des universités françaises au Moyen Âge*. Université d'Orléans, 388, 42-34, 1401-1405, d'après ADL A 2002, détruit.

32. ADL, 2J 2485, compte de Saint-Liphard (2 Mi 3616), 28 janvier 1470 ; selon De Buzonnière *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, 1849, p. 396, celle-ci sera détruite en 1797. Elle était située au 48 quai de la Tour-Neuve.

33. AMO, CC 564, compte de forteresse, 1478-1480 (2 Mi 188), fol. 14.

Depuis la tour Carrée et le guichet de Froidure sont amenés des tombereaux de pierre neuve employée en la maçonnerie du portail de la descente faite sur ce pont. Ces charrois complètent ceux des sentines passant par le duit pour le même ouvrage. Existe-t-il alors un lieu de dépôt de pierres dans la proximité<sup>34</sup> ?

## La ville qui s'accroît : Avenum

Au-delà de la muraille antique, débordant vers l'ouest, se situe l'ancien bourg d'*Avenum*, devenu faubourg d'une ville qui s'étend sous le roi Philippe IV le Bel au XIV<sup>e</sup>s. (fig. 1 : n° 4). L'ancienne muraille occidentale, désormais désaffectée, paraît encore telle une frontière, seulement franchissable par la rue de Bourgogne et par une voie située au niveau du Châtelet, ainsi que par quelques passages conduisant aux halles. Si elle a perdu de son utilité première, elle sera seulement domestiquée de l'intérieur, par les propriétaires riverains, tout en gardant son opacité dans la communication.

L'ancien bourg d'*Avenum* s'édifie autour de l'église Saint-Paul, alors au-delà de l'enceinte. A la fin du XV<sup>e</sup>s., ce quartier est grandement bâti. L'occupation du sol est cependant sélective, si on en croit une tentative de reconstitution du plan d'Orléans. La face intérieure de la muraille semble plutôt dégagée de toute habitation, sauf exception ; l'habitat se regroupe en revanche autour de l'église, sur les rues du Tabour, Saint-Paul et du Cheval Rouge, enfin autour de la place du Vieux Marché.

Autour de la porte Renard, le chaussetier Regnaud Delorme il vend la rente de sa maison en 1468 à Colas Rousseau dit Nolet : « maison couverte d'ardoise, cour, sellier, puits, aisances et appartenances seant paroisse st pol joignant et pres de la triperie, censive mairie engerbault »<sup>35</sup>.

Les constructions de la rue Notre-Dame-de-Recouvrance sont chronologiquement postérieures. Elles sont édifiées sur des parcelles plus larges et donnent lieu à davantage de recherche architecturale pour leurs propriétaires souvent riches. Le tissu du bâti est assez dense autour de l'église Saint-Paul. Dans le cloître, les hoirs de feu maître Jehan Garnier et Pierre de Mareau doivent 12 deniers parisis de cens en 1413 pour « ung fenestraige et ung porget », correspondant peut être à un office notarial ?<sup>36</sup>

Au XV<sup>e</sup>s., l'église Saint-Paul est bordée de constructions. Certaines ont un usage direct avec elle (presbytères, cures), d'autres abritent des prêtres. Une planche de 1788 nous permet d'avoir des informations plus ou moins précises sur la plupart de celles-ci<sup>37</sup>. Au nord de l'église, la chapelle Saint-Jean jouxte l'hôtel de messire Pierre Inthier, lequel suit en parallèle la muraille d'enceinte installée à l'ouest de l'église. Cette demeure a au moins deux cents ans d'existence à cet endroit. A l'est de la chapelle, un hôtel nouveau réunit sous un même

presbytère, à partir de 1482, les curés des églises de Saint-Paul et de Notre-Dame<sup>38</sup>. À son contact se situent trois propriétés notoires du quartier : celle de la famille Boucher (plus tard Annonciade), donne sur la rue du Tabour ; celles de la Longue Allée et de l'Ane qui Veille donnent sur la rue du Cheval Rouge. Le cloître se situe au couchant du presbytère. Au sud de l'église, la maison du Pot de Fer, appartient en 1478 au prêtre Raoul Richer. Celui-ci acquerra de Jeannette Lamiraulde un hôtel avec verger et une petite cour derrière, ce qui lui permettra de s'adosser à la muraille. L'ensemble des deux propriétés, séparées par une venelle accédant à la rue Gâte-Bois, restera plusieurs années au sein de cette famille et de son alliée Acarie, en particulier de Jean Acarie, huissier en la cour de Parlement. Entre la rue du Pot-de-Fer et Saint-Paul, plusieurs maisons existent. Au contact de la muraille, une maison dépendant des deux portions de la cure de Saint-Paul est baillée à rente par les deux curés, moyennant un cens envers le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier. Jean Target, qui l'occupe en 1481, sous-baïlle le logis cette année au prêtre Jean Philippe, à charge d'un second cens et rente envers les curés. À l'est de celle-ci, une maison est partagée en trois parties, occupées par Agnès Simonne, veuve de Jacquet de Sanxerre (de la famille du fondateur des presbytères) et aux héritiers de Gauthier Simon. En 1481, cette maison appartient pour plusieurs années à Guillaume d'Alluy et Aignan de Saint-Mesmin. À la suite, une maison appartient à la cure de Saint-Paul ; elle est baillée en 1463 par les deux curés au maître chaussetier Guillaume d'Alluy. À sa droite, Perrin Giveau occupe en 1463 une maison où demeurera après lui le prêtre Pierre Phelippeau. Elle jouxte la maison de la cure, appelée le Grand Saint Paul, baillée à rente en 1469 par les deux curés à Nicolle Thomassin, occupée en 1501 par le parisien Michel Pelerin<sup>39</sup>. Devant le cloître, Marion Bouchier, veuve de maître Simon Chenu, baille à rente en 1478 au tondeur de grandes forces Jehan Cheminel un hôtel qu'elle détient, tenant d'une part à celui des héritiers de Jehan Bruneau, et d'autre part à ceux de Denis Fouchier, et par derrière à Jehan Compaing l'aîné<sup>40</sup>.

Un certain nombre d'établissements importants figurent dans ce quartier et dans sa proximité. Le plus notable d'entre eux est sans doute ce qu'on appelle aujourd'hui l'Aumône Saint-Paul. Il s'agit d'une maison de refuge fondée avant le XII<sup>e</sup> s. dans le faubourg Dunois, destinée à accueillir filles et femmes vagabondes de la ville. Elle est réédifiée en 1346, place du Vieux Marché, sur un terrain donné à cet effet aux frères et aux soeurs de l'hôtel-Dieu de Saint-Paul, pour leur permettre d'offrir l'hospitalité aux pauvresses de la ville, d'où sa nouvelle dénomination jusqu'au XVI<sup>e</sup>s. d'Aumône des Filles<sup>41</sup>.

38. ADL, 122J 69, marguillerie de Saint-Paul, p. 14, 22 novembre et 26 décembre 1482.

39. Médiathèque Orléans, Res ZH 65.

40. AN, R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 484.

41. Ultime mention, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : « maison elie delafons ec[ue]r sieur de luz, comme créancier de la famille fontaine pour maison occupée par la veuve imbault tenant d'un long à l'ancienne maison des filles de l'aumosne qui est au bas du vieux marché d'autre long aux hoirs du sieur sellier maître d'école d'un bout par derriere aux dites filles de l'aumosne d'autre bout par devant ouvrant sur la rue des maillets » ; AN, R4\* 618, titres pour la confection du terrier du duché, Paroisse Saint-Paul, fol.13.

34. Le duit est cette chaussée de pierres et de pieux destinée principalement à canaliser le fleuve et faciliter la navigation.

35. AN, R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 300, 15 juin 1468.

36. AN, R4\* 611, aveu et dénombrement de la censive de mairie angerbault, 22 juin 1413, « 17v, item le cloistre de saint pol ».

37. Médiathèque Orléans, Rés. ZH65-2.

Elle se situait au sud de la place, à l'angle occidental de la rue des Maillets. Enclavé dans ses murs figurait un puits identifié en 1451.

Le quartier Saint-Paul rassemble plusieurs sortes de métiers au XV<sup>e</sup>s., du maréchal à l'orfèvre. Il s'agit d'une zone de passage, bien située dans la ville car proche d'une porte d'enceinte, peu distante du port : « 1<sup>o</sup>, la rue en venant du port d'Orléans droit à St Pol »<sup>43</sup>. Ce quartier populaire, artisanal, s'ouvre aussi à la grande bourgeoisie ou à la noblesse, aux abords de la porte Renard puis sur la rue Notre-Dame-de-Recouvrance. Dans le détail on observe des sortes de pôles, où certains métiers sont particulièrement concentrés. Autour de l'église Saint-Paul se retrouvent les hommes d'église, les prêtres, marguilliers et autres desservant les cures de Saint-Paul et de Notre-Dame ; les bouchers tripiers et autres, exerçant sur le marché extérieur à la porte Renard, ne sont pas encore regroupés, mais figurent en nombre autour de la place du Vieux Marché ainsi que rue de la Triperie et à proximité de la Grande Boucherie. Enfin, les gens de textile et de peaux figurent en nombre « rue de la Foulerie » (ancien nom de la rue du Cheval Rouge empruntant son nom des moulins à foulon), « rue de la Vannerie » (autre nom pour partie de cette rue au sud de l'église Saint-Paul), et dans les rues adjacentes comme la rue d'Avignon, « rue de la main qui file », « rue de la vieille peignerie ». À l'extérieur de la cité, vignes et vergers attirent une population agricole près de la Croix-Morin, rue du faubourg de la Porte Renard, rue des Carmes, rues des Trois Morts et des Trois Vifs, etc<sup>44</sup>.

La présence d'un moulin à tan n'explique qu'en partie le développement des activités de cuirs et, plus généralement, du textile dans tout ce quartier, principalement sur la rue de la Vieille Foulerie et sur les rues affluentes situées à l'est. On note, çà et là, la présence du foulon Pierre le Pelletier, au coin de la rue d'Avignon « du bout d'en bas ». Vers 1425, il vend au tisserand Estienne Sevin un hôtel « partissant » à son frère. Plusieurs années plus tard, un de leurs héritiers, le marchand Jehan le Pelletier, baille au boulanger Jaquet Bonneau, une maison faisant l'un des coins de la rue d'Avignon, « ferrant sur la rue descendant au Vieux Marché »<sup>45</sup>. Vers la porte Renard, le chaussetier Regnaud Delorme vend en 1468 une rente sur une maison couverte d'ardoise, cour, cellier, puits, aisances et appartenances, près de la triperie, paroisse de Saint-Paul. Plus bas, la présence du couturier Jehan Hauldry est signalée à l'angle de la rue des Maillets. À l'extérieur de notre espace, le « tissier de draps » Jehan le Cauchois prend à cens une ruelle prenant en la *rue du Cours aux Anes*, au faubourg

42. AN, R4 390, titres généraux, Mémoire (signé Robineau, 1570 « ... Dune autre place contenant vi pieds de long et iii pieds de large seant en la rue de la porte renart accense a roulet piquot aussy mareschal a pareille somme & pour semblable estat xii d paris) ». Cela correspond sans doute à un espace de travail tant la surface est réduite.

43. AN, R4 390, titres généraux, Mémoire (signé Robineau, 1570) : fol. 17, Cens de la mairie du Portereau, 1425.

44. Voir à ce sujet AN, R4\* 402, fol. 296 et 411.

45. AN, R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 42, 1423-1425 ; R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 307, 9 novembre 1468.

de la Porte Renard, c'est-à-dire à l'ouest de l'actuelle place De Gaulle<sup>46</sup>.

Les Grandes Boucheries se situent du côté nord de la porte Renard. Certains d'entre eux sont spécifiés « boucher du grand bourg » et exercent en ce lieu. Guiot Robillard est l'un d'eux. Le 2 février 1464, il prend à rente 60 sous tournois annuels sur une maison rue de la Triperie, tenant à la Grande Triperie d'un long, et d'autre long à sa propriété. Dans la proximité, Guillaume Brangier, autre boucher du Grand Bourg, vend une rente à prendre sur une de ses maisons en la rue de la Main-qui-File.

Quelques recensements partiels permettent d'imaginer l'importance de la population de ce quartier. Ils ne sont pas suffisamment détaillés pour rendre compte parfaitement du nombre d'habitants. On peut supposer qu'ils sont assez proches de la réalité démographique. Lors de la levée des tailles de 1427, la paroisse Saint-Paul figure à la deuxième place, parmi les montants les plus élevés, derrière celle de Saint-Pierre-Ensentelée (THIBAUT 1997)<sup>47</sup>. Ces documents mettent en lumière la présence dans ce quartier de quelques bourgeois, voire de familles, comptant dans l'administration ou dans l'économie d'Orléans : vers 1430, le procureur Jehan Morchoisne établi rue de la Vannerie, au sud de la rue actuelle du Cheval Rouge ; Jehan de Bourges, rue de Muzène, auxquels il faut ajouter les Boucher et les Beauharnais, au niveau de la porte Renard, de même que les Boilleve, alliés des Jaquet, sur la place du Vieux Marché et ailleurs, tout comme la présence de la famille Renart, tanneurs rue de la Foulerie (nord de la rue du Cheval Rouge), ou Jehan de Sanxerre au début de la nouvelle rue Notre-Dame-de-Recouvrance.

## L'ouverture à l'est.

La seconde extension de la ville hors de son enceinte d'origine est décidée après le siège de 1428-1429 et va permettre, à l'est, dès 1477, la colonisation de la rue de la Tour-Neuve sur l'emplacement de l'ancien fossé et de la muraille<sup>48</sup>.

Du côté de l'église Saint-Aignan (fig. 1 : n° 5), l'espace en 1427 se situe en dehors de l'enceinte première de la ville. Il en est séparé, à l'ouest, par un fossé orienté nord-sud, sur lequel ou près duquel sera tracée la rue de la Tour-Neuve actuelle. Au sud, il longe la Loire et cette proximité justifie la présence de nombre de moulins, depuis la partie amont de la vallée, connue pour son important vignoble, à l'instar du Clos du Roi, en avalant jusqu'à la porte et à la Tour Neuve (MICHAUD FRÉJAVILLE 1980). Au nord se situe le vieux chemin

46. AN, R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 300, 15 juin 1468 ; AN, R4\* 403, 135, 11 mai 1487 ; R4\* 323, Ancien état du domaine, 1422 à 1427, fol 3.

47. La plus petite somme attribuée vient de la paroisse Saint-Flou, où demeure une population d'étudiants et d'artisans.

48. AN, R4 306, voir à ce sujet le « Plan de l'adaptation des baux à cens de 1477 » et les baux à cens de nouvelles parcelles ouvertes sur la rue de la Tour Neuve dès le 8 juillet 1477 au maçon Jean Chauvin, tenant à Saint-Flou, ainsi qu'à d'autres nouveaux habitants.

vers les nonnains de Saint-Loup, abbaye située plus à l'est. Ce « vieux chemin » aussi dénommé *Grant Rue* trouve cependant deux limites pour borner l'enquête relative aux « bénéficiers et gens de main morte » censier réalisé en 1427 : celle de la Croix de la Chapelle Saint-Aignan, à l'est ; celle de la porte Bourgogne, à l'ouest.

45 parcelles sont mentionnées dans ce censier de 1427 qui comptabilise la population (chefs de feu) ; l'habitat est réparti le long de la « Grant Rue », à l'ouest, autour des moulins et à proximité de la première enceinte ; le cloître de Saint-Aignan est inséré au centre. Il est le centre de l'activité religieuse, culturelle, administrative et commerciale de ce quartier. Plusieurs rues y mènent, de tous côtés. Deux bâtiments religieux sont cités dans le censier : l'église Saint-Aignan et la Chapelle-Saint-Aignan, avec son presbytère. Les autres bâtiments notables sont des pressoirs, des moulins, le *puits des Forges*, l'occupation du sol par des vergers ou des vignes, et sans doute des hôtels plus prestigieux appelés par leur nom : *L'Escu de France* ; *le Plat d'Estain*. Le bâti militaire apparaît également dans la « barrière de la porte Bourgogne ». L'auteur du document ignore le cloître qu'il contourne. La *Grant Rue* représente l'axe ouest-est ancien, toujours actuel, de la rue de Bourgogne ; le parcellaire se situe également partiellement à l'est - au niveau de la rue de Solférino - partiellement au sud - autour des moulins de Loire - et à proximité de la première enceinte - au niveau de l'actuelle rue de la Tour-Neuve. Dans le document de 1427, celle-ci s'effectue depuis la même croix de la chapelle Saint-Aignan (plus tard église Notre-Dame-de-Voisins), « en descendant contrevail la rivière de Loire et tout le coste de leglise monseigneur Saint-Aignan en soy rendant a la barriere de la porte Bourgoigne » ; l'auteur de cette enquête semble ainsi se diriger vers la Loire, puis longer les bâtiments au sud de l'église Saint-Aignan, avant de remonter vers la porte Bourgogne<sup>49</sup>.

Dans le censier de 1427 on emploie indifféremment les termes de « maison » et « hôtel ». L'emploi du mot « hôtel » est qualifié dans les archives de « petit » voire « mauvais » et il est préféré à celui de « maison<sup>50</sup>. Celui de « mesure » correspond souvent à un logement de fortune ou à une ruine, telle cette « mesure en laquelle souloit avoir maison ou estoit l'enseigne du Coulon » pour décrire une maison abandonnée sans doute à cause des guerres. Elle se situe paroisse Saint-Victor, longeant la rue de Bourgogne, et côtoie une autre mesure et ses appartenances. La mesure voisine a souffert de la guerre en 1430<sup>51</sup>. Le conflit en cours avec les Anglais a pour principale conséquence la désertification de hameaux ou de villages et l'abandon des demeures. Les habitants trouvent refuge chez des parents éloignés ou fuient les conflits vers des contrées plus sûres. Les maisons du quartier sont généralement accompagnées de jardin, verger, voire de cour, ainsi que de dépendances : maison, cour et

verger et appartenances pris à vie du chapitre de Saint-Pierre-Empont par Guillot Grapin, près du puits des Forges en août 1413 ; maison avec cour et appartenances prise en juillet 1493 du chapitre de Saint-Aignan par le cordonnier Robin Noue sur la rue par laquelle on va de la porte Bourgogne à Saint-Lour : maison avec cour, appenti derrière et appartenances, vendue par le maçon et tailleur de pierre Jehan Vé au marchand Estienne Chonier en décembre 1496 sur la « Grant Rue à aller de la porte Bourgoigne à la porte St.-Lour et par derrière à la rue Borgne »<sup>52</sup>. Plusieurs de ces jardins se situent également au nord de la rue de Bourgogne, du côté de l'église Saint-Victor. Il s'agit d'un quartier différent mais le type de bâti ne change pas, que l'on soit au nord ou au sud de cette rue importante. Dans un document de janvier 1437, Jehan Anguion et sa femme baillent à rente à Mahuet Gauchier un jardin sur lequel se trouve de la vigne et des arbres, près de l'église Saint-Euverte, rue du Cimetière-aux-Juifs (rue des Juifs ?). Il devra y édifier une maison « bonne et convenable « d'ici deux ans ». La même année, le couvreur Symon Lambert prend à rente de Katherine Ytace une mesure et jardin aux Ormes-Saint-Victor<sup>53</sup>.

La présence de jardins se confirme sur les berges de la Loire. Le charpentier Robin de la Rue vend en mai 1431 le droit qu'il avait sur la moitié d'une maison et de ses appartenances

« estant sur la riviere de Loire es forbours de la porte Bourgoigne menant (tenant par devant a la rue a aller du port de la Tourneufve aux moulins de Loire [...] dun couste au jardin que Jehan le Charpentier & feu Droin Jaquet (souloient ?) tenir des doyen & chapitre de la dite eglise dautre couste et ferant sur la riviere par lautre bout »<sup>54</sup>.

Sur l'actuelle rue Saint-Euverte, le charpentier Denis Huraut et sa femme prennent en 1431 des religieux de l'abbaye du même nom une mesure et un verger clos au lieu desquels ils devront faire une maison convenable de quatre toises de long entre deux « quignons », avec deux égouts (pour gouttières ?) sur rue, mur de deux toises et demi de large, d'ici huit ans. Sans doute dans le voisinage, le couturier Pierre Gautier (pour *l'hôtel du Chateau*) et Jehan Prudhomme s'entendent sur la construction d'un mur mitoyen entre eux. Gautier fera refaire le mur à ses dépens, depuis les fondations jusqu'au rez de charpenterie déjà commencé<sup>55</sup>.

Globalement, on assiste à une répartition socioprofessionnelle fort différente dans certaines zones du quartier de Saint-Aignan. Sur la rue de Bourgogne, cette population rassemble des artisans divers du métal, de l'alimentation, d'administration, auxquels se joignent nombre de vigneron, présents également du côté des églises Saint-Victor et Saint-Euverte, mais sans doute aussi au sud de la rue de Bourgogne. Sur la rue de la Tour-Neuve, telle qu'elle se constitue avec l'ouverture de

49. ADL, A 1923, censier de 1427.

50. ADL, A 1923 fol. 15v et 16.

51. AN, R4 402, fol. 92, 18 février 1438/39, bail à rente par Jehan Preudomme à Robin des Champs ; AD 45, 3E 10136 (2 MI 10327), 24 août 1430, possession d'un chanoine de Saint-Pierre-Empont nommé maître Pierre Parent.

52. AN, R4 402, fol. 32, 28 août 1413 ; AN, R4 403, fol. 190, 5 juillet 1493 et fol. 211, 8 décembre 1496.

53. ADL, 3E 10144, 1er janvier 1436/37 et 12 avril 1437. De même, le marchand Pierre Rogat reconnaît en mai 1483 un verger paroisse Saint-Victor : AD 45, 2 MI 1035 (1B 141), 22 mai 1483.

54. ADL, 3E 10136 (2 MI 10327) 2 mai 1431 ;

55. ADL, 3E 10136 (2 MI 10327) 11 mai 1431 ; AD 45, 3E 10144 (2 MI), 14 avril 1437.

l'enceinte médiévale, on rencontre après 1477 plutôt des métiers de la construction : maçons, couvreurs, charpentiers principalement, installés tels des colons mis en place par le duc d'Orléans pour occuper et bâtir sur des terres gagnées sur l'espace défensif. Au centre du quartier demeure une population de chanoines et de prêtres, plus aisée et logeant dans un habitat plus cossu toujours en place aujourd'hui. Au bord de la Loire sont regroupés les meuniers, en particulier ceux de Saint-Aignan. On les remarque déjà, dans cette partie basse du quartier, dans le censier de 1427 : Denis Feu, « musnier » ; Michau, « musnier » ; un autre meunier tient un hôtel appartenant à l'église Saint-Aignan<sup>56</sup>. Une cinquantaine d'années plus tard, leur présence se vérifie dans le nom de « la rue a aller dudit portail (de la Tour Neuve) aux moulins de Saint-Aignan »<sup>57</sup>.

La présence de vignes et de vigneron est attestée en particulier sur la rue de Bourgogne dans le censier de 1427. L'un des deux pressoirs se situe vers le milieu de la rue, côté sud, à proximité de l'Écu de France et appartient à l'hôtel-Dieu. Cet hôtel, accompagné d'un verger, appartient à Perrin Berthier, à proximité du puits des Forges. L'autre sert de point de repère pour délimiter l'espace recensé « depuis la porte Bourgoigne jusques au pressouer de l'église Saint-Aignan appelé le pressouer Triquene le long de la Grant Rue du coste devers saint euvertre ». Le pressoir de Saint-Aignan est exploité par Philippot Laisné ainsi que les vignes du Clos Levesque au même propriétaire ecclésiastique, et pour lesquelles il paie 4 livres parisis<sup>58</sup>.

La rue de la Tour-Neuve s'ouvre à une population d'artisans du bâtiment : maçons, couvreurs, charpentiers. Cette présence semble liée à un bâti entièrement à créer ou à recréer. Elle semble plus fréquente à l'ouest de la rue cependant, sur le parcellaire adossé à la première enceinte. L'implantation de part et d'autre de cette rue nouvelle est à mettre en relation avec l'ouverture de la première enceinte de la ville et de sa destruction progressive au profit d'une nouvelle enceinte, plus à l'est, au niveau de la Chapelle-Saint-Aignan. Cette ouverture vers l'est vaut aussi bien pour les vignobles établis autour de l'abbaye de Saint-Euverte, les accès à l'église Saint-Vincent et à tout l'espace confiné par la nouvelle muraille urbaine depuis l'actuelle place du Martroi jusqu'à l'église Saint-Paterne.

On reconnaît ainsi un certain nombre de familles implantées depuis longtemps dans cet espace. Au fil des dépouillements, on identifie les noms les plus fréquents. Les Berthier, présents dès le début du XV<sup>e</sup>., occupent le centre de la rue de Bourgogne. Quant aux Frain, ils figurent au bas de la rue de la Tour-Neuve dès son ouverture à la population à la fin du XV<sup>e</sup>..

## L'expansion à l'ouest et au nord...

L'édification de la quatrième enceinte de la ville, sur

56. ADL, A 1923, 1427, fol. 17v et 18.

57. AN, R4 306, 27 février 1477 (AS), fol. 25.

58. ADL, A 1923, 1427, fol. 14, 15v, 16 ; AN, R4 1047, 30 mars 1491/92 ; ADL, 2 MI 1034 (IB 140) papier fait par Guillaume Garsonnet des notes arrêtés et registres faits et reçus pour l'hôtel-Dieu, à partir du 27 décembre 1452 : 25 mars 1461/62 ; AD 45, 2 MI 1035 (IB 141), 16 décembre 1468, (document du 25 mai 1478).

ses flancs occidental et septentrionale, entre les portes Saint-Jean et Bannier, s'ouvre de ce côté à la fin du XV<sup>e</sup> s. « pour l'accroissement de la ville ». Comme le disent Alix et Durandière, la ville souffrait désormais de la menace ennemie – bourguignonne – sur les faubourgs « dynamiques et fortement urbanisés vers la Beauce. La porte Renard ouvre en premier lieu vers la Grande Boucherie et le faubourg de la Porte Renard (actuelle rue des Carmes) et plus largement vers la vallée de la Loire et le Perche. La porte Bannier, au niveau de l'actuelle place du Martroi, mène vers Chartres et Paris. Ce sont deux axes très importants de la vie économique et commerciale. Si la décision est suggérée en 1472 par des habitants d'Orléans, on en voit des conséquences dès décembre 1485, au moment où plusieurs places sont libérées à cet effet<sup>59</sup>.

Cela concerne la porte Regnard et la Barre Flambart, avec cette préoccupation d'urbanisme : « pourquoi pour toujours augmenter et peupler notre ditte ville, afin de toujours accroistre notre revenu est besoin de les bailler a gens qui y fassent faire et edifier maisons, a la decoration et utilité de notre ditte ville ». Cela intègre aussi *la tour Regnault*, « a l'endroit des buttes des arbalestiers » (moyennant 30 sols). Le tout est baillé à maître Denis Lemercier, et concerne l'ensemble existant, à savoir « les places, jardins, fossés, vieilles murailles, tour, portail, boulevard, voyeries, places, solides et autres choses » ; le montant du bail est de 60 sols t pour le seul portail de la porte Renard (ALIX et DURANDIERE 2004)<sup>60</sup>.

Le quartier des Carmes (fig. 1 : n° 6) dispose d'un long et tumultueux passé. Pour s'en tenir aux seules périodes récentes, depuis le Moyen Âge, il s'est constitué peu à peu de long de l'axe de la rue des Carmes et de quelques rues adjacentes ou parallèles : rue d'Angleterre, rue de l'Ange, etc. Il se situe en dehors de l'enceinte urbaine. Celle-ci s'est déplacée au XIV<sup>e</sup> s. au niveau de la Porte Renard. Les maisons installées encore de façon un peu lâche à l'ouest de l'enceinte urbaine sont bordées de vergers et de jardins. L'habitat n'est pas dense, et sans doute occupé par une population de cultivateurs, voire de menus artisans, en mal d'une vie plus sûre à l'intérieur de la Cité. L'axe de passage est important.

La voirie et l'habitat se dessinent peu à peu au bas Moyen Âge : la rue du faubourg de la Porte Renard (actuelle rue des Carmes) ; la rue Porte Madeleine ; la rue des Chats Ferrés ou des Bourgointes ; la rue d'Angleterre, etc.... avec des censives, des bâtiments, des vergers et des vignes<sup>61</sup>. Au XIII<sup>e</sup> s., les Carmes viennent s'installer

59. L'ordre mineur des Cordeliers était alors installé près de celui des Dominicains, au niveau de la place de l'Étape.

60. AN, R4\* 306, fol. 39, décembre 1485. Lire à ce sujet Alix C. et Durandière R., « La dernière enceinte d'Orléans (fin du XV<sup>e</sup> s. -1ère moitié du XVI<sup>e</sup> s. », Annexe II « Premier procès-verbal de la visite pour le tracé et la construction des rues et des murs de la dernière enceinte d'Orléans par les commissaires royaux Yvon d'Illiers et Jean de Gourville 21 juillet 1488 », p. 89-90).

61. « Cartulaire de Sainte-Croix », Thillier et Jarry, op. cit., acte cxxxi, décembre 1233 ; Doinel, (J.), cartulaire de Notre Dame de Voisins, Orléans, Herluison, 1887 ; Cartulaire de St Avit, Vignat, (G.) année 1306 ; fol. 116 (transcription : voici les cens que doit le chapitre de Saint Avit d'Orléans : à la fête de saint Pierre, pour les maisons en dehors de la porte Renard aux prébendiers de Sainte Croix, 12 deniers) ; Obituaires de la province de Sens, tome III, publié par Alexandre Vidier et Léon Mirot, Paris, Imprimerie Nationale, 1909, 201d.

aux abords de ce quartier naissant, dans un espace aujourd'hui dépendant de l'hôpital général, près de l'ancienne église de Saint-Laurent-des-Orgerils. Cela donne sans doute un nouvel essor à la vague d'installation dans ce quartier dont l'axe majeur repose sur le « faubourg de la porte Renard », actuelle rue des Carmes. Elle ne tarde guère à porter le nom de ses hôtes puisque des comptabilités des années 1420 la mentionnent sous ces deux noms : « Dun auvant atache encontre le front dune maison appartenant a feu thevenon marescot assises es forbours de la porte regnard en la rue des carmes<sup>62</sup>. Sur cet axe figure la Croix-Morin, avant la Croix-Buissée plus à l'ouest.

Le terme générique de « faubourg de la Porte Renard » continue à définir un chemin allant vers l'ouest davantage qu'un espace habité : « de jehan des champs demourant aux forsbours de la porte regnard dorleans pour le porgiet de sa maison assise ausdiz forsbours alui nagueres accense a touzioursmais pour ii d p par an »<sup>63</sup>. Dans cet espace encore incertain figure la *rue du Cours aux Asnes* (ancien nom de la partie sud de la rue des Charretiers). Tout cet espace est généralement assimilé aux « faubourgs de la porte Renard »<sup>64</sup>.

Des populations nouvelles s'établissent dans un nouvel environnement géographique. Il se développe à partir de rues nouvelles ou de chemins pourvus d'une dénomination : la rue de Limarre, au nom d'une importante famille orléanaise, percée sans doute en 1488. La rue des Trois-Morts-et-des-Trois-Vifs existe également au XV<sup>e</sup>., représentée en particulier par une forte population de vigneron. Plus au nord, la vieille porte Bannier va bientôt laisser la place à un bâti Renaissance, à l'exemple de la maison du Champ du Landi et de la maison vendue au maçon et tailleur de pierre Jehan le Mectre située en 1520 « devant le frou et place de l'ancienne porte Bannier »<sup>65</sup>.

La rue des Carmes se prolonge au nord-ouest par la rue de la Porte-Saint-Jean. Une taxe perçue, sans doute depuis 1406, sur toutes les maisons ouvrant sur le pavé de cette rue, depuis la Croix-Morin jusqu'à l'Orme de la Banlieue nous indique 35 « taxements » pour l'année 1468. Cela donne une idée de la densité bâtie, qu'on peut estimer à la moitié environ de ce qu'elle deviendra dès le siècle suivant (cette rue comptera 63 parcelles dans le terrier de Perdoux)<sup>66</sup>. La population dominante a une

vocation agricole très marquée. Celle-ci est anciennement implantée dans ce faubourg. L'ouverture de l'espace à la fin du XV<sup>e</sup>., permet l'installation de populations plus bourgeoises, celles de commerçants parfois aisés, profitant de sa situation privilégiée dans la topographie d'une ville d'Orléans très commerçante. La rue des Carmes prend une nouvelle dimension, plus commerçante voire bourgeoise. A proximité du superbe carrefour de la Porte Renard vont s'installer des artisans, des bourgeois, des hommes d'affaires attirés par les profits ouverts par les perspectives optimistes et pacifistes de temps nouveaux... Le maréchal Jehan Labateur, réalise « es forsbours de la porte renart, au chemin de monsieur le duc, un travail à chevaux »<sup>67</sup>.

La zone entre les rues de la Lionne et du Colombier s'urbanise peu à peu, au cours du Bas Moyen Âge, depuis l'est et la place du Martroi. Ce bâti existe dès la fin du XIV<sup>e</sup>., à l'ouest de la Ville, dans le censif de Saint-Sanson ; il est plus clairsemé, avec beaucoup de jardins, d'arbres fruitiers et de vergers. La muraille et ses abords (fossés, lices), marquent une limite au développement de la cité, et une solide construction sur laquelle vont porter la dernière parcelle de la rue du Colombier, ainsi que la dernière parcelle de la rue de la Lionne. La rue du Colombier est connue dès au moins la fin du XIII<sup>e</sup>., sous le nom de « vicus colombarii »<sup>68</sup>. Les terriers de la ville d'Orléans ressuscitent parfois le bâti médiéval établi sur les rues du Colombier et de la Lionne. Des mentions existent pour la fin du XIV<sup>e</sup> et pour le XV<sup>e</sup>.. Il s'agit de parcelles situées à l'est de ces rues, près de la place du Martroi actuelle. Cet espace souffrira particulièrement du passage des anglais, au début du XV<sup>e</sup><sup>69</sup>.

La rue d'Illiers est une longue rue partant de l'actuelle place du Martroi en direction de l'ouest. Sa dénomination est liée à la construction de la dernière enceinte urbaine, à l'initiative des commissaires royaux Yvon d'Illiers – de qui elle tient son nom – et Jean de Gourville. La destruction de l'appentis et maison de François Augendre ainsi que celle de la maison, cour et grange de Guillaume Aubry, permettront vers 1488 d'élargir cette « rue » précédemment existante. D'autres maisons s'installeront bientôt sur son axe. L'ensemble de l'espace situé aux 44,

62. AN, R4\* 321, fol. 34, ancien état du domaine du duché d'Orléans de 1422 à 1427.

63. AN, R4\* 323, fol. 6v, compte du domaine ducal pour l'année finissant à Saint-Jean-Baptiste 1420.

64. AN, R4\* 321, fol. 3, ancien état du domaine du duché d'Orléans de 1422 à 1427 ; Obituaires de la province de Sens, op. cit., tome III, 22a, 30 janvier, obiit de l'archidiacre Stephanus, 1208 ?... « pro domo in qua habitat, capitulum lx sol. pro vineis sancti laurentii de orgeriis que sunt in clauso morini »... Obituaires de la province de Sens, tome III, publié par Alexandre Vidier et Léon Mirot, Paris, Imprimerie Nationale, 1909, 217e.

65. AD Loiret, 13J 386, fonds colas des francs, 1520.

AN, R4\* 324, compte du domaine, 1468, fol. 10 ; R4\* 325, compte de 1469, fol. 2 : « 34 taxements de la chaussée dont toutes les maisons qui ouvrent sur le pave depuis la croix morin jusques a l'orme de la banlieue, des deux côtés ; mention de l'hotel de l'abbé de Bonneval qui est devant la dite croix morin et que tient a rente dudit abbé denis facot ». Toutes ces maisons, celles qui sont actuellement en mesures ou les maisons neuves sont astreintes à deux mines d'avoine « dont les places ou a de present maisons & ou a eu le temps passe maisons sont redevables dudit tauxement » : 11 muys neuf mines d'avoine en ce compris une place que souloit tenir jehan cordier bailler pour deux mines d'avoine par feu jehan mahy piece receveur et grenetier illec. ».

67. AN, R4\* 402, Extraits de minutes de notaires (notaire Changeux), 490 ; R4 390, recette du domaine, 1401-1402. ... « Dune autre place contenant vi pieds de long & iii pieds de large seant en la rue de la porte renart accensee a roulet piquot aussy mareschal a pareille forme (faire un travail a chevaux & une auge a ferrer roues), xii d... Item dun auvent de boiz couvert & scelle contre le frouc dune maison assize es forsbours devant la barriere de la porte renart faisant le coing de la rue a aller le long des fosses de la ville a la porte bernier, iiiii d ». dung autre avant dormant en ung hostel assiz a ladite porte renart pour la garde du forsbours, iiiii d ».

68. Abbé Gaillard, *Histoire des noms des rues d'Orléans*, 1998, années 1291-1292.

69. Voici l'exemple d'une habitation de la rue du Colombier, détruite par les Anglais, et reconstruite après leur passage, d'après Arch. Nat. R4\* 610 : - compte de recette, 1484 : fol. 121, « d'une place ou souloit avoir une petite chambre et appentil assise en la rue du colombier devers la ville qui fut a feu colin langlois pieca mort sans hoirs ; laquelle place et muraille furent abbatu pieca par le siege desdits anglois ; et depuis baillée de nouvel par decret du prevost d'orleans a phelippon le texier pour 2 s p de rente par an » (compte de 1439).

46 et 48 rue d'Illiers est composé de vignes en mai 1489 et fort d'une grande copropriété divisée en trois parties appartenant au vigneron Jehan Damont l'aîné, au chandelier de suif Aignan Hue, ainsi qu'au boucher Guillaume Troterau et à Jehan Galliot le jeune, également chandelier de suif. L'une de ces parties est vendue moyennant un arrentement annuel et perpétuel par Jehan Damont au marchand Hodron. Il est précisé que ce « verger a present en vigne » est assis au-dedans « de la closture neufve encommenciée a faire deu forsbourg d'Orléans » et que les vendeurs se sont entendus au préalable. Une autre le sera le 17 juin suivant au profit de Guillaume Trotteau, boucher du Grand Bourg<sup>70</sup>.

Le quadrilatère occupé anciennement par l'hôpital moderne, à la pointe ouest de l'actuelle rue Porte-Madeleine, connaît une certaine activité économique, sous la forme de vignes et de vergers appartenant à l'abbaye de Saint-Laurent-des-Orgerils aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>s<sup>71</sup>. Dès celui-ci, certaines rues sont même habitées. L'abbaye Saint-Laurent reconnaît ainsi en 1217 la maison de la *Corne de Cerf*, paroisse Saint Laurent, et plus tard trois maisons rue Porte-Madeleine, données en 1252 par le chevalier Herbert de la Chaise et sa femme ; plus tard, l'abbaye reconnaît une *censive rue des Chats Ferrés* ou des *Bouregointes*, dressée en 1280 par Jean de Lalu<sup>72</sup>.

L'ouest orléanais connaît une première vague de construction médiévale dans le courant du XIII<sup>e</sup>s. Cet espace connaîtra une seconde vague d'implantation humaine, plus forte, au début du XV<sup>e</sup>s. L'axe est-ouest, depuis la porte Renard jusqu'à la Croix-Boissée est particulièrement concerné par les premières implantations humaines. À l'ouest d'Orléans, les premières mentions d'une occupation concernent des vignes possédées par les chapelains de sainte Madeleine en l'église Sainte-Croix.

Sur des axes subalternes et parallèles, on bâtit également Luc et Guillaume de Milançay vendent en juin 1293 une maison rue d'Angleterre au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans<sup>73</sup>.

Cet espace subit de plein chef certains affrontements lors du siège d'Orléans. Suivant la chronologie donnée par l'abbé Dubois, l'église des Carmes est détruite le 8 novembre 1428. Le 30, 2500 combattants anglais arrivent paroisse Saint-Laurent-des-Orgerils, où ils dressent une bastille dans le but d'assiéger la ville. Fin décembre, « plusieurs beaux faits d'armes » se produisent du côté de la Croix-Boissée, où se mettent en valeur Maître Jean et sa couleuvrine. D'autres affrontements ont lieu un mois plus tard sur la porte Renard et la Croix-Boissée ainsi que

sur le boulevard de la porte Renard. Le 3 mars 1429, les Français mènent un assaut au matin contre les Anglais ; ceux-ci creusent un fossé pour aller à couvert, de leur boulevard de la Croix-Boissée à Saint-Ladre d'Orléans<sup>74</sup>. À la suite de cette « grande escarmouche » les français gagnent un « canon jettant pierres grosses comme une boule » ainsi que deux tasses d'argent, des haches, guisarmes, arcs, trousses, flèches et une robe fourrée de martres. Le 2 mai, Jeanne d'Arc parle aux Anglais près de la Croix-Morin et leur demande de se rendre.

Quelques années plus tard, le souvenir de certaines destructions revient à la surface. Bien souvent il s'agit de maisons accompagnées de verger ou de jardin. Elles se concentrent à l'angle de la rue Saint-Laurent et de la rue Bardou, en quoi nous pensons voir la rue Jolie ; elles relèvent toutes du censif du prieur de Saint-Laurent. C'est d'abord en 1368 une place où il y avait une maison, avec un verger et des appartenances, située devant le *Viez Carme*, au coin de la rue Bardou (et de la rue Saint-Laurent). Une autre maison accompagnée d'un jardin est signalée sur la Turcie de Saint-Laurent, au coin de la rue Bardou « venant du vieil carme » en juillet 1478. Un autre document évoque en août 1478 une maison et verger sur la rue Bardou, tenant par derrière à la rue du Château-Gaillard, sans doute la rue des Curés<sup>75</sup>. La même année, on confirme la reconnaissance par le maître de l'hôtel-Dieu de la tenue en censive d'une mesure et jardin sur la Grande rue Saint-Laurent, tenant en particulier au chapelain de la chapelle de Saint-Ladre du Martroi. En mai 1380, le tanneur Jehan Brie et sa femme vendent à Marion la Chaponne et à son fils une mesure, avec verger au derrière « sur la riviere Saint Lorans »<sup>76</sup>.

La population vit dans une ville politiquement, économiquement et commercialement importante. Malgré quelques zones de concentration sociale, des spécificités locales, elle est socialement et fiscalement mélangée, forte d'artisans spécialisés dans les métiers des peaux, du textile et de l'édition, jeune, consciente de son savoir en matière juridique en particulier. À la fin de la guerre de Cent Ans, autrefois recluse et concentrée derrière ses murailles, elle se répand davantage dans ses faubourgs, dans les sciences et dans le commerce de Loire pour mieux asseoir sa vitalité régionalement.

Cette répartition n'est pas fortuite : la présence de bacs à tanneurs sur les bords de la Loire a une explication ancienne et pratique justifiée par les besoins en eau. Les peaux venant de l'amont du fleuve, tannées sur place, ont permis le développement de métiers du cuir sur la rue de la Corroirie et, plus largement, celui des ouvrages (rue de la parcheminerie, rue de *l'escrivenerie*) qu'appelait l'université orléanaise. Le quartier du Cheval Rouge était connu pour ses activités de foulonnerie alimentées par le ruisseau de la Barre Flambert. De nombreux bouchers figuraient dans ce quartier, entre le Vieux Marché et les

70. AD45, 12 J 98, maison de l'œuvre de la Jeunesse Ouvrière, actes du 8 mai et du 17 juin 1489, ainsi que du 4 mai 1490. D'autres documents concernent l'évolution de la propriété initiale durant la période moderne.

71. Recueil des Actes de Louis VI roi de France (1108-1137), publié sous la direction de Robert Henri-Bautier par Dufour (J.), Paris, De Boccard, 1994, p. 241, acte de 1126 ; Doinel, 1887, p. 129, acte de 1247 ; BNF, Bourgogne 80, possessions du monastère de Saint-Laurent au bourg de Saint-Laurent, « jouxte la Loire », en 1119.

72. Doinel, (J.), op. cit., actes de juillet 1217 et février 1219, p. 124 «et 125 ; idem, actes de 1252 et 1280.

73. Doinel, op. cit., année 1280 ; Thillier et Jarry, op. cit., juin 1293.

74. Église Saint-Lazare-du-Martroi-aux-Corps, désaffectée en 1781 ; se situait au 30 rue Pasteur.

75. ADL, 1B 46 (2 MI 1014), 30 juin 1368 ; AD Loiret, 1B 141 (2 MI 1035), vidimus du 3 juillet 1478 ; 1B 141 (2 MI 1035), 17 août 1478.

76. ADL 1B 141, (2 MI 1035), 3 juillet 1478. ADL, 1B 46, (2 MI 1014), 19 mai 1380.

Grandes Boucheries. Le quartier du Châtelet était celui des administrations (prévôté, halle de justice, prisons...) à proximité du château ducal ou royal. Le quartier des écoles, entre la rue de Bourgogne et la rue des Africains, réunit une population importante de maîtres enseignants et d'étudiants. Autour d'eux s'organise un monde un peu à part, avec plusieurs salles de jeu de paume, la proximité de librairies, des lieux propres à l'étude et à la soutenance universitaire, des églises de référence et de soutien. Tout doit servir à l'étude et à la réflexion, au point d'interdire aux dinandiers et aux bouchers de la rue des Africains, de travailler à certaines heures de la journée, pour ne pas gêner l'étude des étudiants voisins<sup>77</sup>. Le nom des rues a aussi une origine confirmée par les sources telle la présence de charpentiers dans la rue de la Charpenterie ; avec la proximité des administrations, cette rue abritera des officiers et des hommes d'administration, au contraire des rues plus proches de la Loire plus propices aux artisans et aux mariniers (rue de la Poterne-Chesneau). Les nouveaux espaces urbanisés dans le courant du XV<sup>e</sup>s. étaient déjà occupés et habités, mais de façon intermittente (sauf rue de Bourgogne 1427 ou rue Porte-Saint-Jean dès 1407). Ils abritent une forte population d'agriculteurs céréaliers (Saint-Laurent-des-Orgerils à l'ouest) et de vigneron (autour des églises Saint-Euverte et Saint-Aignan, mais aussi du côté de la rue d'Illiers), ainsi que de nombreux meuniers, dont les moulins sont érigés du côté de la Tour Blanche et sur les bords de Loire, « rue des Moulins », entre les rues des 4 Fils-Aymon et de Solférino.

À la fin du XV<sup>e</sup>s., la ville dégagée de ses préoccupations défensives et de sa retraite derrière ses murs obsolètes et étroits s'ouvre davantage au commerce et aux préoccupations nouvelles. Sa population a su montrer jusque-là des qualités exemplaires de dynamisme d'entreprise et de résistance. Elle apparaît dans la force de sa jeunesse, qui s'oppose au pouvoir laïc et aux pouvoirs en général qui souhaitent en contenir ou en limiter la puissance. Elle se montre unie et solidaire lorsqu'elle s'oppose aux assaillants durant la guerre. La bourgeoisie réaffirme son ambition en investissant dans le bois, le verre, le fer et les toiles dont elle fait le commerce, tant par la route que par le fleuve. L'élevage du bétail bovin en amont d'Orléans alimente l'énergie manouvrière des ouvriers des peaux et du cuir des bords de Loire et les moulins à foulon plus à l'ouest ; cette activité économique

77. Sur cette partie, voir Sources de l'histoire des universités françaises au Moyen Âge. Université d'Orléans, op. cit., actes de 1397 : entérinement par le bailli d'Orléans de lettres du roi interdisant à tout boucher d'exercer sa profession dans la rue Courreau, en raison des désagréments que cela pouvait entraîner pour les voisins ; acte du 10 juillet 1483, sentence de la prévôté d'Orléans rendue en faveur de l'Université contre Jean Chaboteau et ses associés de Dinant, installés dans le cloître de Saint-Pierre-le-Puellier, qui ont interdiction de travailler pendant les heures de cours, répétitions et autres exercices ; sur ces artisans, voir AMO 11M 59 pour l'hôtel de la Batterie, installé au XV<sup>e</sup>s. dans le cloître de Saint-Pierre-le-Puellier. Ces deux maisons en fait avaient été baillées par le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier le 10 mai 1469 à Jean Chaboteau et Pierre Bonnelet, originaires de dinant, marchands de batterie, sous réserve qu'ils ne pourront exercer leur métier pendant les lectures, disputes et autres exercices de l'université ; ADL D 300, document disparu.

sert les ateliers de corroyeurs de la Charpenterie, les métiers de l'habillement et l'énergie créatrice des éditeurs comme des étudiants. Les cultures céréaliers et viticoles omniprésentes fournissent les auberges et les estaminets, particulièrement sur les rues principales.

Ainsi bat le cœur de la ville. Les Orléanais se déplacent pour le bien de leur commerce, ils animent l'économie locale et régionale, colonisent et exploitent les richesses de l'artère nourricière du fleuve et de ses îles, suppléé par le réseau de rues et de places desservant différents organes viaires exerçant chacun un rôle particulier.

Malgré quelques zones de concentration sociale, des spécificités locales, il s'agit d'une population socialement et fiscalement mélangée, forte d'artisans spécialisés dans les métiers des peaux, du textile et de l'édition, jeune, consciente de son savoir en matière juridique en particulier. À la fin de la guerre de Cent Ans, autrefois recluse et concentrée derrière ses murailles, elle se répand davantage dans ses faubourgs, dans les sciences et dans le commerce de Loire pour mieux asseoir sa vitalité régionale.

## Bibliographie

ALIX C. et DURANDIÈRE R. (2004) - « La dernière enceinte d'Orléans (fin du XV<sup>e</sup>s. - 1<sup>ère</sup> moitié du XVI<sup>e</sup>s. », *BSAHO Nouvelle série, tome XVII, n° 139, 1<sup>er</sup> trimestre 2004.*

CHARPIGNON Dr. (1885-1887) - « Fragment d'histoire orléanaise, le quartier du Châtelet, séance du 16 janvier 1885 », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans, t. XXV, 1885-1887 : p. 89-113.*

JARRY (1920) - *Les écoles de l'université d'Orléans. Leur topographie*, MSAHO XXXV, 1920, p. 42-72.

LARCANGER E. (1902-1904) - « maison dite de la fontaine », dans *Bull. de la SAHO, XIII.*

MICHAUD FRÉJAVILLE F. (1980) - « La forteresse d'Orléans dans *Actes des congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* ». 11<sup>e</sup> congrès, Lyon, 1980. D'après AMO CC 539 fol. 3 et note 2.

THIBAUT J. (1997) - *Orléans à la fin du Moyen Âge, 1380-1450* ; thèse de doctorat, Paris IV Sorbonne, 3 vol., 1997 : t. III, p. 943.